



Ergothérapeute à temps non complet (30%)

A

Employeur : CCAS de Rennes

Direction :

DPAg

Effectif : 630

Leur raison d'être : La Direction des personnes âgées est constituée d'un service autonomie à domicile qui accompagne 950 bénéficiaires, d'un pôle établissements regroupant 6 EHPAD et 1 résidence autonomie pour une capacité totale d'hébergement de 515 places. Elle comprend la Maison des aînés et des aidants (MDAA), lieu ressource qui abrite le CLIC de Rennes. Les services centraux regroupent un secrétariat, une unité ressources humaines en charge de l'ensemble des questions relatives à la gestion du personnel ainsi qu'une mission "Ville et métropole amies des aînés" qui vise à promouvoir la prise en compte de l'âge et du vieillissement de façon transversale dans l'ensemble des politiques publiques municipales et métropolitaines. La Direction des Personnes Âgées (DPAg) contribue à la mise en œuvre de la politique gérontologie de la Ville.

Service :

Service autonomie à domicile

L'équipe : Le Service Autonomie à Domicile est constitué d'une mission accompagnement, d'une mission soins et d'une mission support. Le service concourt au soutien à domicile des personnes ayant besoin de soins infirmiers, d'hygiène et de confort et/ou des personnes ayant besoin d'aide à la préservation ou à la restauration de leur autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne ou d'aide au maintien ou au développement de leurs activités sociales et de leurs liens avec l'entourage.

Effectif Service : 267

Vos principales missions :

1-Repérer et Intervenir pour les bénéficiaires et aidants (45%)

Identifier les besoins des usagers et évaluer leur environnement.

Proposer des accompagnements personnalisés pour intégrer des activités significatives dans leur quotidien, y compris par l'axe d'adaptation du logement.

Coordonner les partenaires sociaux et médico-sociaux pour l'élaboration des parcours des usagers

Orienter vers les actions du programme et les

Le sens de ce poste :

Dans le cadre du programme expérimental de prévention de la perte d'autonomie sur le quartier de Villejean et en transversalité avec le coordinateur social et l'autre ergothérapeute du projet, le professionnel joue un rôle essentiel en adoptant une démarche proactive "d'aller-vers" les personnes âgées isolées. Il/Elle coordonne des actions visant à prévenir la perte d'autonomie, à maintenir les capacités fonctionnelles et à renforcer le lien social des personnes concernées.

ressources locales

Suivre les progrès des participants et ajuster les actions.

Sensibiliser les aidants

2- Piloter et animer des actions de prévention (45%)

En collaboration avec le/la coordinateur-riche social-e, élaborer, coordonner et animer des ateliers collectifs sur des thématiques préventives adaptées

Piloter et mettre en œuvre les programmes TAPASS à destination des usagers

Coordonner les actions de prévention du programme mises en œuvre par les partenaires
Évaluer la qualité des pratiques et les résultats des actions d'ergothérapie

Assurer la représentation et visibilité du programme sur le territoire et auprès des partenaires
Contribuer aux réunions de projet
Contribuer à l'évaluation et à la production des bilans de l'expérimentation (financier, rapport d'avancement)
Participer à la conception et à la coordination des actions de communication (identification des cibles, supports, planification...).

3- Collaborer à la coordination du projet (10%)

Travailler en lien étroit avec les autres professionnels du projet: coordinateur-trice social-e, ergothérapeute, services centraux de la DPAG

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe et à fédérer des acteurs variés autour d'un projet
- Sens des relations humaines et écoute
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Diplôme d'Etat d'ergothérapeute
- Connaissance de l'environnement institutionnel du secteur médicosocial et sanitaire
- Connaissance en gérontologie
- Capacité à réaliser des évaluations des besoins et risques
- Compétences de formations et de transmissions
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Développement de partenariat
- Formation au programme TAPASS

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 30% de 35h ou 37h30/39h (RTT 4.5j/7j)
Lieu de travail : Villejean (site doyen colas)
Matériel(s) à disposition : Ordinateur, téléphone portable, matériel médical si besoin, véhicule de service, vélo à assistance électrique
Missions de suppléance : Détailler ici les missions de suppléance.
Télétravail : Ponctuel
Autres : Visite à domicile

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Ergothérapeute
Parcours : P1
Éléments complémentaires de rémunération : Détailler ici les éléments complémentaires de rémunération.

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : 15/01/2025